Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 58 (1929)

Heft: 8

Rubrik: Assemblée de la Société d'éducation le 23 mai 1929, à Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Métaphysique des Saints ». — J. Mainsard : Les romans de Maurice Baring. — L. Beaugé : La pêche à Terre-Neuve et l'Océanographie. — M. Riquet : Scouts et Chinois. — P. Doncœur : Chronique d'histoire de l'art. — Revue des livres.

20 mars. — P. Doncœur: A. Foch. — H. du Passage: La Maison de demain. — L. Gennari: Morselli et la tragédie de la gloire. — L. de Mondadon: Propos de grammairiens. — A. Brou: Bulletin des Missions. — Y. de la Brière: Les accords du Vatican. — Revue des livres.

20 avril. — L. Celier: Le renouveau de la Société de Saint-Vincent de Paul. — G. Hoyois: L'action catholique dans la jeunesse belge. — H. du Passage: M. Leyvraz, du socialisme à la foi chrétienne. — R. Brouillard: La morale de l'emploi des stupéfiants. — L. Jalabert: La fausse princesse Anastasie. — R. Salomé: Chronique dramatique. — L. de Mondadon: Le Chateaubriand du Génie du christianisme. — Revue des livres.

Jacques Dalcroze, Notre Petite Vie à Nous, Editions du Grand Passage, Genève.

Il s'agit de la vie des bambins, des petits, des « tout petits » même. Pour eux, J. Dalcroze a écrit une collection nouvelle de vingt-quatre chansons Notre Petite Vie à Nous. C'est vrai, facile, délicieux comme tous ces petits poèmes de Dalcroze destinés à la gaîté de nos enfants, qui mettent sur leurs lèvres et dans leurs yeux le sourire et la clarté. C'est un peu plus compliqué que le très connu Je suis descendu ou le charmant Kirikirikan. Mais les thèmes ne sortent pas de la vie enfantine. Il y a la P'tite Aline qui s'ennuie malgré le Petit Vent d'Avril qui caresse les fleurs et porte les parfums. Il y a L'optimiste toujours content et le gosse philosophe précoce qui Ne sait pas pourquoi l'on Complique sa vie en lui défendant ce qu'il aime. Il y a Le carrousel et la Ménagerie et naturellement des poupées, des balançoires, des querelles et enfin le Marchand de sable semeur de rêves. De quoi faire chanter nos enfants, spécialement nos fillettes, qui ne chantent pas assez. Car vraiment à voir cette indifférence pour la mélodie légère, ailée, le rythme gracieux, le rire sonore et facile l'on peut croire parfois que les grand'mères futures ne sauront plus endormir leurs petits-enfants de quelques lentes berceuses ou de quelques monotones complaintes.

Assemblée de la Société d'Education

le 23 mai 1929, à Fribourg

PROGRAMME

- 8 h. 25 : Service divin, à la Cathédrale, suivi de concert d'orgue.
- 9 h. 30 : Séance de travail, à la salle du Cercle de St-Pierre, aux Grand'Places :
 - a) Approbation des comptes;
 - b) Nominations statutaires : président, membres du Comité, vérificateurs des comptes ;
 - c) Choix du lieu de la prochaine assemblée biennale;
 - d) Propositions éventuelles;
 - e) Discussion du rapport : « L'orientation professionnelle et le rôle de l'instituteur. »

12 h. 30 : Banquet au théâtre Livio.

N.-B. — Les chants de la messe seront exécutés par la Maîtrise de St-Nicolas et un groupe d'élèves de l'école du Bourg. On entendra du chant grégorien, des œuvres de Perruchot, Boyer, Montillet.

Au théâtre Livio, le banquet sera agrémenté de productions musicales et chorégraphiques : des œuvres de Alin, Dalcroze, Abt, Doret interprétées par les orphelins et des élèves des classes primaires de la ville, un ballet chinois donné par les élèves de l'Auge, une démonstration gymnastique exécutée par les pupilles de la Freiburgia.

Au concert d'orgue:

| 1. Prélude et fugue en sol mineur | JS. Bach. |
|-----------------------------------|---------------|
| 2. Haec dies (grégorien) | J. Gogniat. |
| 3. Prélude du <i>Déluge</i> | C. St-Saens. |
| 4. Toccata en ré mineur | M. Reger. |
| 5. L'orage | Vogt et Haas. |

CHERS COLLÈGUES ET AMIS,

Venez apporter à notre assemblée votre indispensable appui et sceller, par votre présence, des liens qu'une vieille et chère tradition, léguée par nos devanciers, ont rendus chers à tous.

Ne confondons pas « esprit guerrier » avec « défense nationale »

Dans le canton de Soleure ont eu lieu, le 9 septembre, sept assemblées populaires au cours desquelles a été traitée la question « école et paix ». Ces assemblées avaient été convoquées par les instituteurs et 3,000 personnes y assistaient.

« Une résolution adoptée dans toutes les assemblées demande la participation active de l'école à la lutte contre l'esprit guerrier et aux travaux pour la paix. »

Les acceptants de la résolution précitée paraissent oublier que les milices suisses sont destinées à défendre nos frontières et à sauvegarder l'ordre intérieur. Faut-il répéter une fois de plus à ces gens dédaigneux des réalités que la convention de Londres, signée par nous, reconnaît la neutralité de la Suisse, étant bien entendu que de notre côté nous nous engageons à la défendre.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Il n'y aura pas de réunion dans le mois de mai. Par contre, nous invitons nos chères collègues à répondre à l'appel du Comité de la Société d'éducation, et à venir, bien nombreuses, à l'assemblée générale le 23 mai prochain, à Fribourg.

Le Comité.